



PROJET DE VIE DE L'ETABLISSEMENT

Préambule

Qu'elle soit forcée ou mûrement réfléchie, l'entrée en institution constitue toujours une rupture, un déchirement, une situation de crise pour la personne vieillissante.

La vie en collectivité a une fâcheuse tendance à déresponsabiliser et à démobiliser. L'effet institution se traduit généralement par l'uniformisation des modes de vie, par la fragilisation de l'identité du nouveau résident et par la réduction de son individualité, de son intimité, de son pouvoir de décision et du choix de son entourage.

Le projet de vie prendra en considération ce travail de deuil que doit obligatoirement faire le nouveau résident pour passer d'une "perte subie" à une "perte acceptée" qui libère des énergies et le fait se tourner vers de nouveaux investissements, tout au moins pour l'intégrer dans la vie sociale de l'établissement.

Sa principale préoccupation résidera dans l'atténuation de la rupture entre vie à domicile et univers institutionnel, la sauvegarde d'une continuité dans l'histoire et les modes de vie des personnes âgées accueillies, une sorte de prolongement de leur vie du domicile à l'institution.

Le projet ne pourra que s'inscrire dans un dispositif local et global qui n'oppose pas mais rend complémentaire l'hébergement et le maintien à domicile des personnes âgées. Cela aura le double avantage de permettre aux retraités de choisir leurs solutions et à la structure d'accueil de demeurer en prise directe sur la vie locale.

L'objectif global de notre projet de vie résidera donc dans la continuité de vie du résident, dans la satisfaction des besoins de la vie quotidienne, dans la prévention et le ralentissement du processus déficitaire lié au vieillissement. Il peut être atteint par la manière dont la personne âgée est accueillie dans l'établissement, par la vie sociale et les soins qui sont organisés autour d'elle.

L'accueil temporaire s'inscrira dans cette même perspective et donnera l'accent sur la recherche du maintien de toutes les habitudes de vie de la personne accueillie afin qu'elle puissent repartir sans avoir subi le dépaysement, de choc psychologique trop important dû à l'adaptation à la vie en collectivité.

Comme le précise le décret N° 2004-231 du 17 mars 2004, l'accueil temporaire "vise à développer ou maintenir les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et faciliter ou préserver son intégration sociale". Il permet aux personnes âgées "des périodes de transition entre deux prises en charge" ou "des réponses à une interruption momentanée de prise en charge".

Pour l'entourage, il doit permettre "d'organiser des périodes de répit ou de relayer [...] les interventions des professionnels des établissements et services ou des aidants familiaux, bénévoles et professionnels".

Si le projet de vie s'intéresse d'abord aux résidents, il ne doit pas oublier les aidants dans l'accompagnement de leurs aînés en favorisant le recueil de leur avis, leur soutien et leur participation, notamment pour les aidants séparés des personnes accueillies temporairement.

Pour bien prendre soin des résidents, le projet portera également une attention permanente au personnel de l'établissement.

Mais au préalable, dans une société en confusion, il est indispensable que le projet de vie repose sur des positionnements éthiques affirmés fortement par l'association gestionnaire et connus de tous. En l'occurrence, les choix de notre projet se cristallisent autour de quatre valeurs : Ecoute, Dignité, Liberté et Sécurité. Ils s'efforcent de diversifier les réponses et de trouver un équilibre entre engagement éthique, conception de l'Homme, et rationalisation de la prise en charge de la personne âgée, faite de normes scientifiques et de ratios.

Dans ses choix, l'association veillera à ce que les droits essentiels de la personne âgée soient préservés et à ce qu'elle soit en mesure d'en être réellement bénéficiaire. Ses besoins, que nous retrouvons dans la pyramide de MASLOW, les 14 besoins fondamentaux de V. HENDERSON et la charte des droits des personnes âgées dépendantes, guideront toujours les objectifs et les moyens que doit se donner l'association gestionnaire.

I - PROJET D'ACCUEIL

La personne âgée doit pouvoir choisir son lieu de vie en fonction de son état, de ses ressources et de ses goûts, associée à sa famille quand elle n'est plus autonome.

L'E.H.P.A.D Cité St Joseph s'efforce d'offrir au nouveau résident les caractéristiques essentielles d'un domicile dans un univers collectif.

Objectifs

Le projet d'accueil de la Cité St Joseph se fixe comme principaux objectifs :

- de proposer un habitat et un environnement convivial et stimulant aux personnes âgées,
- d'assurer le confort matériel des résidents,
- de réaliser une gestion et un suivi personnalisé de leur admission, de leur intégration et de leur accompagnement dans la vie de l'établissement,
- de participer à la vie locale et de s'ouvrir sur l'extérieur par le partenariat.

Evaluation

Les résultats du projet peuvent s'apprécier par :

- l'image de marque générale de la Cité St Joseph,
- le nombre de visites et de demandes d'admission,
- un questionnaire annuel de satisfaction auprès des résidents et de leurs familles,
- l'investissement ou non des lieux privés et communautaires par les résidents et les visiteurs.

HABITAT ET ESPACES VERTS

La structure architecturale doit trouver un équilibre entre une organisation de type hôtelier et une fonctionnalité de type hospitalier. Elle s'adapte aux évolutions des aspirations et des besoins de la population accueillie pour créer les conditions matérielles

de son bien-être et pour lui éviter des transferts dans d'autres établissements en l'accompagnant jusqu'à son départ ou jusqu'à la fin de la vie.

Pour permettre à la personne âgée de “ vivre comme chez-soi dans un chez-nous ”, la Cité St Joseph doit éviter de reproduire le modèle hospitalier classique. Il faut introduire autant que faire se peut de la souplesse dans les solutions architecturales pour accueillir dans les meilleures conditions, personnes âgées valides, dépendantes et désorientées.

Par leur conception, les bâtiments doivent rendre possible l'accueil d'un animal domestique.

La taille de la structure ne dépassera pas 90 lits pour le maintien d'une ambiance familiale, conviviale et stimulante.

Espaces privés

La façon dont elles sont logées détermine souvent le bien-être des personnes âgées accueillies.

Pour favoriser une continuité avec la vie antérieure des résidents, l'association gestionnaire s'efforce de proposer des espaces privés :

- individuels pour éviter la cohabitation forcée avec un inconnu,
- ressemblant le plus possible à un domicile particulier,
- où la personne âgée peut s'isoler quand elle le souhaite,
- offrant la possibilité d'effectuer des activités domestiques habituelles, d'inviter et de recevoir les personnes de son choix,

Espaces communautaires et espaces verts

La qualité des espaces communautaires et de l'environnement des bâtiments se mesure à leur capacité à se laisser investir par les résidents et aux possibilités d'activités et de relations qu'ils suscitent. Pour ce faire, il faut :

- multiplier des espaces les plus vastes possible pour atténuer les inconvénients de la vie collective,
- équiper ces espaces d'une cheminée, d'une cuisine, d'un bar, d'un salon d'esthétique, d'une bibliothèque, de vitrines, de jeux, d'un jardin d'hiver . . .
- créer des coins rencontre aux “ endroits stratégiques ” des bâtiments, un jardin d'hiver.
- utiliser les circulations pour la réalisation d'expositions, d'une mémoire photographique de l'établissement, d'un écomusée, d'affichages divers sur l'établissement, le calendrier, les programmes, les animations et les principaux événements locaux . . .
- aménager un potager, un verger, des lieux de promenade et de jeux, des jardinets fleuris, une mini ferme, des garages . . .

Les espaces verts de la Cité St Joseph demeureront ouverts au public au même titre qu'un parc d'agrément où enfants pourront jouer, jeunes et moins jeunes se promener.

PREPARATION DE L'ACCUEIL

L'entrée dans un établissement est un moment décisif qui détermine souvent les comportements futurs de la personne âgée, en particulier sa participation à la vie sociale de son nouvel environnement ou, au contraire, son repli sur soi, voire sa prostration.

Qui accueille-t-on ?

La Cité St Joseph accueille les personnes âgées de 60 ans et plus, seules ou en couples, qui effectuent bien ou moins bien les actes de la vie quotidienne, avec éventuellement leur animal de compagnie s'il ne perturbe pas la vie collective.

Pour les personnes très dépendantes, une commission se prononce après rencontres et étude des possibilités de l'établissement au moment de ladite admission.

Lors des premiers entretiens, les limites de prise en charge et des prestations de la Cité St Joseph sont clairement définies et précisées à la personne âgée et/ou à sa famille. Elles peuvent aboutir à une période d'essai, voire à un refus d'admission.

Au moment d'une admission, les salariés, les sœurs et bénévoles sont attentifs à l'accueil des membres de la famille, de l'entourage et des amis de la personne âgée, généralement fragilisés à ce moment-là.

Comment accueille-t-on ?

L'entrée en établissement ne peut se faire qu'en toute connaissance de cause, dans la plus grande transparence et en toute sécurité, tant pour le futur résident que pour l'équipe :

- par des visites de l'établissement, des rencontres de la personne âgée et de sa famille avec la direction au cours desquelles des informations simples et claires sont échangées,
- par une visite de plusieurs membres du personnel au domicile du futur résident quand cela est possible,
- par une évaluation de l'état de santé, de dépendance, éventuellement un diagnostic lors de maladies dégénératives et par l'analyse de son environnement affectif et social,
- par le recueil d'informations sur la Fiche sociale et la préparation du Contrat de séjour,
- par la présentation de la personne âgée à d'éventuelles connaissances parmi les résidents et les membres du personnel,

Les formes d'accueil peuvent être de jour, temporaire ou permanente.

La personne âgée doit bien comprendre que rien n'est définitif, qu'elle peut quitter l'établissement à tout moment.

Les modalités du départ de l'établissement, de la sécurité des biens et des personnes, des droits et des obligations de chacun sont évoquées et répertoriées dans le livret/règlement intérieur remis à la personne âgée et/ou à sa famille.

DEBUT DU SEJOUR

Après l'aménagement de son logement avec le mobilier, la décoration et les objets personnels de son choix, l'accueil le plus convivial possible est organisé par le personnel de service. Un repas personnalisé, préparé par un bénévole pour une dizaine de personnes, peut clôturer ce moment difficile.

Soutenue par des visites fréquentes de la famille quand elles sont possibles, l'équipe porte une attention particulière au premier mois de séjour du nouveau résident et suit l'évolution de son intégration par une évaluation de ses relations, de son alimentation, de sa participation possible dans la vie quotidienne, dès la première semaine et une deuxième à la fin du premier mois de présence dans l'établissement.

II - PROJET VIE SOCIALE

Le nouveau résident doit avoir la possibilité de mener la vie sociale de son choix, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de L'E.H.P.A.D Cité St Joseph, en respectant son identité et ses rythmes de vie. Cette vie sociale peut être stimulée à tous moments par tout le monde et pas seulement par l'animateur ou l'ergothérapeute de l'établissement.

Objectifs

S'appuyant sur une vie sociale existante, le projet vie sociale de la Cité St Joseph peut raisonnablement se donner comme principaux objectifs :

- d'adoucir la rupture que constitue l'admission en établissement pour une personne âgée,
- d'assurer sa meilleure intégration possible dans son nouvel environnement,
- d'assurer le réconfort moral des résidents,
- de prévenir et/ou de ralentir le processus inéluctable de vieillissement,

Concernant les résidents en accueil temporaire, des objectifs plus spécifiques seront recherchés :

- Maintenir de façon prioritaire les habitudes de vie de la personne accueillie pour qu'elle accepte au mieux le choc émotif de l'entrée en institution.
- Réaliser des évaluations rapprochées et adapter son projet d'accueil individualisé.
- Favoriser les rencontres et échanges entre résidents
- Multiplier les activités de stimulation psychique et physique

Pour les aidants qui sont souvent à l'initiative de la demande d'hébergement, un travail spécifique sera engagé :

- Permettre des groupes de parole entre aidants
- Privilégier des relations affectives entre aidant et la personne accueillie en favorisant des rencontres ludiques et conviviales.

Evaluation

La qualité de la vie sociale peut être évaluée par :

- le degré de participation et d'investissement des résidents, la présence de la notion d'utilité,
- la place, le rôle et les petits projets que se donnent les résidents à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'établissement,
- le maintien des repères sociaux, relationnels, évènementiels, des échanges et des relations dans un climat de convivialité et de sociabilité,
- le degré d'acceptation de sa condition de personne âgée et de confiance en elle-même,
- le maintien ou le retour du goût de vivre.

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

La vie sociale interne se maintiendra naturellement et ne deviendra pas artificielle si elle s'inscrit dans l'environnement cantonal et départemental de la Cité St Joseph.

Si la santé du résident le permet, la poursuite d'une vie au rythme des saisons et des évènements locaux, les sorties, les vacances, les échanges et l'utilisation des nombreux

moyens de communication permettent au résident cette continuité avec la vie antérieure, garante de la qualité du séjour.

Située à 100 mètres du centre du chef-lieu de canton, l'établissement donne à ses résidents la possibilité de bénéficier de la vie commerçante, sanitaire et socioculturelle de PLAISANCE-DU-GERS. La mise à disposition de locaux de la maison de retraite à des professionnels ou à des associations est une occasion d'introduire la vie environnante dans la structure d'accueil. Les échanges avec les établissements scolaires sont faciles à organiser et toujours très appréciés par tous, jeunes et personnes âgées.

L'accès des services de l'établissement à une population non résidente, la participation au dispositif local de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et le soutien des familles ou des aidants constituent les meilleurs moyens d'ouverture sur l'extérieur et d'insertion locale de l'institution.

La Cité St Joseph souhaite la création d'un véritable réseau de proximité avec les différents acteurs tels que les travailleurs sociaux, les professions libérales, les services d'aide et de soins à domicile, le secteur psychiatrique, les autres établissements sanitaires et sociaux. Une convention a été signée avec un centre hospitalier dans un souci d'efficacité si une intervention majeure (canicule...) devait être envisagée.

Au-delà de l'intérêt évident pour les gestionnaires, les échanges de savoir-faire et la mise en commun de moyens ont des répercussions très enrichissantes pour les résidents et les équipes de chaque établissement amené à s'ouvrir plus fréquemment sur l'extérieur.

VIE RELATIONNELLE

Le sentiment d'être écouté, reconnu comme une personne à part entière, ce malgré les déficits, la conservation des liens avec la famille et l'entourage sont déterminants pour la qualité du séjour en institution.

Vie relationnelle avec l'extérieur

Par des informations claires et régulières aux familles, il faut arriver à maintenir les liens familiaux, affectifs et les repères qui fondent l'identité. Dès leur admission, les personnes âgées choisissent les prestations qu'elles confieront à leurs intervenants extérieurs favorisés.

L'association gestionnaire saisit toutes les occasions pour faire appel aux familles, aux retraités et aux bénévoles qui font entrer la vie extérieure dans la Cité St Joseph.

Vie relationnelle interne avec :

- **les résidents** – L'information des résidents par l'équipe et le directeur les situe dans le temps et dans l'espace, dans la vie quotidienne vécu ou à vivre, et leur assure une harmonie relationnelle dans la bienveillance et la chaleur humaine.

Ils ont une histoire qui doit être prise en considération. L'expression de leurs émotions, de leurs sentiments et de leurs volontés doit être respectée et encouragée pour éviter le risque de disqualification et de rejet qui guettent toujours les personnes âgées. Chaque fois que possible, les personnes les plus déficitaires seront intégrées à la vie collective.

- **les familles** – L'entrée en institution est souvent plus ou moins culpabilisante pour l'entourage familial. Des échanges réguliers oraux et écrits doivent être organisés avec les familles qui ont besoin d'un soutien psychologique. Lors de l'accueil temporaire, un groupe de parole est proposé aux aidants avec une psychologue une fois par mois.

Les familles seront sollicitées à participer au fonctionnement de la Cité St Joseph (notamment en assistant au Conseil de Vie Social), à s'intégrer le plus souvent possible dans l'accompagnement de leurs aînés (notamment lors des fêtes de la Cité ou du résidant), à les visiter librement, à demeurer auprès d'eux en mettant un lit ou une chambre à leur disposition, à organiser les derniers moments de fin de vie. L'association favorise la prise de vacances en famille.

- **le personnel** – Dans sa pratique quotidienne, le personnel tire souvent plus de satisfaction dans la qualité de sa relation avec la personne âgée que dans les soins qu'il prodigue. La polyvalence dans les services, la formation et un soutien psychologique sont nécessaires à cette qualité relationnelle, notamment pour prévenir l'hétéroagressivité et l'autoagressivité chez certains résidents souffrant de profondes détériorations intellectuelles.

Mettre de la vie dans sa relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne est l'affaire de tous, à tous moments, c'est un état d'esprit avant d'être une compétence.

ANIMATION A PARTIR DES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE.

Tout particulièrement lors d'un accueil temporaire, les personnels seront attentifs au maintien des habitudes de vie de la personne le plus adapté possible, afin qu'au retour chez elle, elle puisse retrouver ses repères rapidement.

La vie de la Cité St Joseph s'organise d'abord autour des actes essentiels de la vie quotidienne que chaque personne âgée connaît bien pour les avoir toujours pratiqués. Une animation efficace commence et se développe autour et à partir de ces activités.

Elle valorise d'abord chaque membre du personnel qui, par le partage de ses qualités et de son savoir-faire, n'est plus un simple prestataire de service mais devient animateur lui-même. Pour des raisons similaires, ce type d'animation peut favoriser l'implication des familles.

Lever / Coucher

Les rituels du lever et du coucher sont des moments privilégiés que les personnels de service doivent transformer en moments de plaisir, de soulagement et de détente profonde face à l'angoisse de la nuit.

Toilette, Habillage et déshabillage

C'est le moment choisi où les membres de l'équipe peuvent montrer leur savoir-faire pour valoriser les personnes âgées par rapport au regard des autres par l'hygiène, la tenue vestimentaire, le maquillage et la coiffure.

Ménage et Réfection des lits

Ces tâches apparemment anodines peuvent s'effectuer avec une relation quotidienne attendue par le résident, en sollicitant éventuellement sa participation dans un environnement qui est le sien.

Blanchissage et repassage

Avec l'avancée en âge, le linge et les vêtements personnels prennent une importance parfois excessive qui rendent les résidents réticents à le confier à des personnes étrangères. La buanderie, très bien située à la Cité St Joseph, doit devenir un véritable lieu de vie.

Préparation et prise des repas

Chacun sait que le repas constitue le moment le plus important de la journée. Il doit être transformé en une "petite fête" quotidienne avec, si possible, la participation de résidents valides pour la préparation des menus et de la salle à manger. Le plaisir d'inviter doit être préservé au même titre que le plaisir de manger.

ANIMATION OCCUPATIONNELLE ET DE LOISIRS

A partir des centres d'intérêts, des savoir-faire ou des anciennes professions que les résidents ont fait connaître à l'admission, à partir des fêtes ou des événements et de l'imagination de chacun, l'animateur élabore un programme quotidien, hebdomadaire et mensuel d'animations avec l'aide de l'ergothérapeute, de membres du personnels volontaires, de résidents et de bénévoles.

Cette animation, ponctuelle ou régulière, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, doit être utile, donner des buts dans la routine quotidienne ou procurer du plaisir. Plutôt suggérée ou proposée qu'imposée, expliquée avec des mots simples et réalisée avec du temps, elle permet de maintenir les repères sociaux et relationnels.

Mieux que les ateliers d'animation mais plus difficile à mettre en oeuvre, un projet élaboré par des résidents, développé avec l'aide de tierces personnes et réalisé par eux, a le mérite de générer des activités successives ou simultanées autour desquelles se crée une dynamique vraie.

III - PROJET DE SOINS

L'E.H.P.A.D Cité St Joseph n'est pas réservée à des résidents d'un niveau de vie et/ou de dépendance prédéfinie mais s'engage à accompagner l'évolution de leur état de santé jusqu'à la fin de la vie. La personne âgée sera prise en compte dans sa globalité tout en ayant une réponse individualisée à ses besoins compatible avec les réponses collectives.

L'association gestionnaire est très attachée à la notion de libre choix.

Objectifs

Le projet de soins de la Cité St Joseph se fixe comme principaux objectifs de :

- Mettre en place une méthode d'évaluation fiable, périodique et systématique, (rapprocher la fréquence des évaluations en ce qui concerne les hébergements temporaires)
- Favoriser le retour ou le maintien de l'autonomie verbale, physique et intellectuelle des résidents,
- Limiter les risques de confusion et de chutes de la personne âgée,
- Lutter contre le déficit nutritif, la douleur, l'incontinence et la grabatisation,

- Maintenir l'absence d'escarres dans l'établissement.

Evaluation

Ses résultats s'apprécieront par :

- la qualité de l'évaluation de l'état de santé, de dépendance, d'environnement social et affectif de la personne âgée, (pour l'hébergement temporaire : entre le jour d'entrée et le jour de sortie du résident)
- l'importance des relations et de la collaboration avec la famille et l'entourage du résident,
- le degré d'écoute de la souffrance physique et psychique des personnes âgées,
- le maintien ou la récupération des capacités résiduelles, le niveau de réadaptation et de réinsertion dans la vie sociale interne et externe,
- la qualité du décodage du sens des discours et des comportements apparemment incohérents des résidents souffrant de détériorations intellectuelles importantes,

SOINS MEDICAUX

La médicalisation des lits d'hébergement s'effectuera progressivement en fonction de l'état de santé de la population accueillie pour apporter une réponse adaptée à son vieillissement.

Le médecin attaché à l'établissement élabore avec l'équipe et fait appliquer le projet de soins. Il organise la surveillance médicale des résidents avec ses confrères libéraux intervenant dans le cadre du libre choix.

Le secret médical est préservé par la séparation des informations purement médicales des autres informations accessibles aux autres membres du personnel de la Cité St Joseph, par leur recueil dans des documents différents situés dans deux pièces différentes, la première accessible à tout le personnel, la seconde accessible aux seules personnes habilitées.

SOINS PARAMEDICAUX

Pour atteindre les objectifs fixés, l'équipe de la Cité St Joseph doit trouver un consensus sur une organisation du travail et créer une dynamique s'appuyant sur les valeurs et les choix de l'association gestionnaire cités en préambule.

L'organisation des soins servira l'intégrité physique et mentale des résidents. La permanence de la surveillance paramédicale et les soins requis par l'état de santé des résidents sont assurés par des personnels qualifiés et compétents. Les soins sont personnalisés, tiennent compte des capacités physiques et psychiques de la personne âgée et favorisent sa dignité.

Les soins sur prescription médicale et ceux relevant du rôle propre d'une équipe pluridisciplinaire sont assurés avec les moyens disponibles de l'établissement qu'il faut faire évoluer.

Des évaluations particulièrement attentives sont organisées à l'admission puis renouvelées périodiquement et systématiquement (Suivi individualisé et grille AGGIR, et grille PATHOS). Les résidents en accueil temporaire bénéficieront d'une évaluation en

début et en fin de séjour afin de permettre aux aidants une adaptation de leurs pratiques au retour de la personne âgée dans son milieu de vie habituel.

SOINS PSYCHO-RELATIONNELS ET ACCOMPAGNEMENT DU MOURANT

Ils sont fondés principalement sur une attitude d'écoute des dernières demandes du mourant, sur le soulagement de la douleur par un souci de confort très poussé et sur la sauvegarde de sa dignité.

L'accueil et l'accompagnement de la famille et des proches prennent à ce moment-là une dimension très importante. Contrairement à notre société qui escamote à tort la mort, nous n'occulterons pas le décès d'un résident qui sera annoncé et célébré selon le rituel de nos grands-parents.

La Cité St Joseph ne craint pas de faire revivre ces pratiques funéraires qui permettent aux "co-résidents" de rester accrochés au réel et d'éviter les excès de l'imaginaire qui peut les faire sombrer dans la mélancolie ou la dépression.

SOINS SPECIFIQUES

Une approche spécifique est recherchée sur l'environnement des résidents souffrant de détériorations intellectuelles ou de maladie d'Alzheimer, sur leur accompagnement quotidien et sur les activités avec l'aide d'un psychologue et d'un ergothérapeute. Ces professionnels peuvent apporter un soutien indispensable à cette population, à l'équipe et aux familles dont il faut solliciter le plus large accès à l'information et à la structure.

Une évaluation appréciée par le personnel soignant et la famille permet une prise en charge évolutive dans un environnement qui doit s'adapter.

L'équipe doit respecter un rythme de vie régulier et un accompagnement serein, conditions fondamentales pour un maintien fragile de l'équilibre et une diminution de l'agressivité. L'organisation sera adaptée pour échelonner la prise des repas, avec des temps suffisamment longs pour sauvegarder un maximum d'autonomie chez ce type de population.

En collaboration avec la famille ou le représentant légal, la Cité St Joseph s'efforce d'assurer la sécurité physique et psychique des résidents souffrant de la maladie Alzheimer ou de troubles apparentés sans entraver leur liberté.

Une formation continue améliorera les connaissances de l'équipe sur les troubles neuropsychiatriques de la personne âgée et leur prise en charge.

PROJET ARCHITECTURAL

Le projet architectural n'arrive qu'après les projets précédents et ne doit en aucun cas les précéder. Il tendra vers la traduction physique du projet de vie jusqu'à la fin de la vie.

L'évolution de la population accueillie fait apparaître un maillon manquant pour leur accompagnement jusqu'au bout de la vie, une unité de vie pour les résidents atteints de détériorations intellectuelles ou de maladies de type Alzheimer.

Il ne s'agit pas pour la Cité St Joseph de réaliser une nouvelle structure spécialisée mais d'aménager à terme un espace pour une douzaine de résidents, à l'occasion de la réhabilitation du bâtiment le plus ancien.

Cette unité de vie, destinée à des résidents de la Cité St Joseph et également à des personnes non résidentes, accueillera à certains moments de la journée cette population souffrant de la perte de l'apprentissage des gestes quotidiens, de troubles de la mémoire et du comportement tels que l'agressivité, le refus, la fugue, la déambulation, et nécessitant des soins et une animation spécifiques.

L'ensemble des chambres et du lieu de vie spécifique pourra être protégé à chaque extrémité de la circulation par une fermeture digicode des portes coupe-feu. Cette possibilité favorisera la déambulation des résidents dans cet espace en toute liberté et en toute sécurité. Ce secteur s'ouvrira sur un parc thérapeutique fermé.

L'espace commun comportera une cuisinette aménagée, un coin-repas, un plan de travail, un coin coiffure/esthétique et des rangements importants accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Insonorisées, les chambres seront très fonctionnelles, équipées notamment de siphons de sol et de branchements autorisant l'utilisation de lits douches.

Les lieux de vie, les lieux d'activités et les lieux de nuit ou de repos seront nettement différenciés par des couleurs, des symboles et des repères évidents . . .

Une telle unité spécifique sera animée par des agents affectés sur la base du volontariat et à l'issue d'une formation ciblée sur cette population spécifique.

PROJET DE VIE (jusqu'au départ ou la fin de vie)

PROJET D'ACCUEIL

Objectifs

Evaluation



HABITAT & ESPACES VERTS

Espaces privatifs

Espaces communautaires et espaces verts



PREPARATION DE L'ACCUEIL

Qui accueille-t-on ?

Comment accueille-t-on ?



DEBUT DU SEJOUR

PROJET VIE SOCIALE

Objectifs

Evaluation



OUVERTURE SUR EXTERIEUR



VIE RELATIONNELLE

Relations avec l'extérieur

Vie relationnelle interne



ANIMATION A PARTIR DES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Lever et coucher
Toilette et habillage
Ménage et réfection des lits
Blanchissage et repassage
Préparation et prise des repas



ANIMATION OCCUPATIONNELLE ET DE LOISIRS

PROJET DE SOINS

Objectifs

Evaluation



SOINS MEDICAUX



SOINS PARAMEDICAUX



ACCOMPAGNEMENT DU MOURANT



SOINS SPECIFIQUES

PROJET ARCHITECTURAL